

INFOS Tri



Décembre 2020

Edition en ligne

Doublage de fin d'année



Les outils de COM



Côté déchetteries



Doublage de Noël et du 1^{er} janvier

Le SICTOM Région Montluçonnaise assure la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables toute l'année, y compris durant la quasi-totalité des jours fériés.



Seules exceptions : les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier.

**L'une de vos collectes était prévue ces 25 décembre et 1^{er} janvier ?
Pas de panique, le SICTOM organise des rattrapages.**

Pour connaître la date de ces rattrapages, consultez le tableau ci-dessous.

	25 décembre 2020	1 ^{er} janvier 2021
Archignat	21 décembre	x
Arpheuilles-Saint-Priest	x	28 décembre
Bezenet	28 décembre	4 janvier
Commentry	22 décembre	29 décembre
Courçais	22 décembre	x
Désertines (recyclables)	23 décembre	30 décembre
Domérat	23 décembre	30 décembre
Epineuil-Le-Fleuriel	x	29 décembre
Huriel	23 décembre	30 décembre
Lamaids	x	30 décembre
Mazirat	x	28 décembre
Montluçon *	28 décembre	4 janvier
Montluçon (recyclables)	24 décembre	31 décembre
Quinssaines (recyclables)	22 décembre	x
Ronnet	x	28 décembre
Saint-Eloy-d'Allier	22 décembre	x
Saint-Genest	x	28 décembre
Saint-Martinien	x	30 décembre
Saint-Priest-en-Murat	x	28 décembre
Saint-Victor	22 décembre	29 décembre
Saint-Vitte	x	29 décembre
Sauvagny	x	29 décembre
Tortezais	x	29 décembre
Treignat	23 décembre	x
Vaux	22 décembre	29 décembre
Venas	x	29 décembre
Villefranche-d'Allier	23 décembre	30 décembre
Viplaix	22 décembre	x



Comme toujours, il est **impératif de sortir vos bacs la veille au soir** du jour de collecte. Les collectes sont susceptibles d'être effectuées de 4h15 à 19h.

*Les secteurs de Montluçon qui sont habituellement collectés le mardi et le vendredi, seront collectés **UNIQUEMENT** le mardi.

Le SICTOM Région Montluçonnaise c'est :



83 communes



88 élus



107 083 habitants

Les élus du SICTOM Région Montluçonnaise :

Désignés par les 6 Communautés de Communes ou d'Agglomération, les élus ont pour rôle de :

- définir les actions tout au long du mandat
- voter les budgets et approuver les documents comptables
- décider des travaux
- valider les rapports annuels



Le 7 septembre dernier, Jean Pierre Momcilovic a été réélu Président du Sictom Région Montluçonnaise.

Le Conseil Syndical délègue une partie de ses pouvoirs au bureau, qui a la charge de préparer les Conseils Syndicaux. Des commissions, comités et groupes de travail, au sein desquels siègent des membres du bureau, sont formés afin de préparer les sessions.

Le bureau est composé du président et de 9 vice-présidents :



Mauricette
Lespiaucq



Alain
Boulicaud



Pierre-Antoine
Legouttière



Bertrand
Dumontet



Jean-Luc
Bernard



Guy
Fabre



Philippe
Glomot



Nelson
De Sousa



Thierry
Penthier

2021, encore plus proche de nos citoyens !

La thématique des déchets vous intéresse ? Vous avez envie de nous faire partager vos idées, vos réflexions, vos pistes d'amélioration ?

Participez à notre nouveau Comité citoyen. Vous serez accompagnés dans ce comité, d'entrepreneurs, d'associations et d'élus, il contribuera à définir les orientations du SICTOM pour les années à venir, afin d'améliorer encore la qualité de nos services.

2 ou 3 réunions seront organisées dans l'année (en soirée). La première est prévue courant février 2021.

Déposez dès aujourd'hui votre candidature (places limitées) par téléphone au 04.70.64.23.80 ou par mail à comite.citoyen@sictomrm.fr au plus tard le 17 janvier.

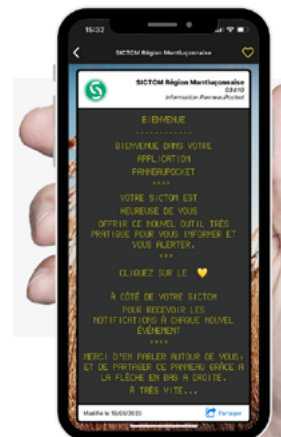
GARDEZ CONTACT AVEC L

Plus modernes, plus pratiques et plus diversifiés voi

PANNEAU POCKET, L'INFORMATION EN TEMPS RÉEL

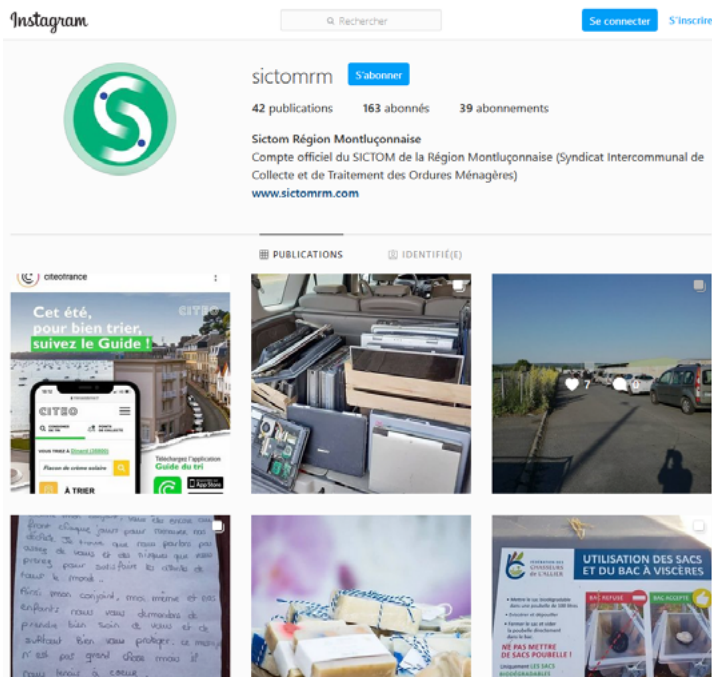
Le SICTOM Région Montluçonnaise se rapproche de ses habitants grâce à l'application PanneauPocket. En cas d'alerte, ce système simple et efficace vous prévient instantanément par notification sur smartphones et tablettes.

Gratuite et sans publicité, quelques secondes suffisent pour l'installer et mettre en favoris les collectivités de votre choix.



ACTIFS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Toujours plus proche des usagers, Le SICTOM est aussi présent sur Facebook et Instagram.



Excellent complément de notre magazine, être abonné à ces pages vous permettra de rester au fait de notre actualité et d'échanger directement avec nous !

N'hésitez pas à patager nos publication et à les commenter!



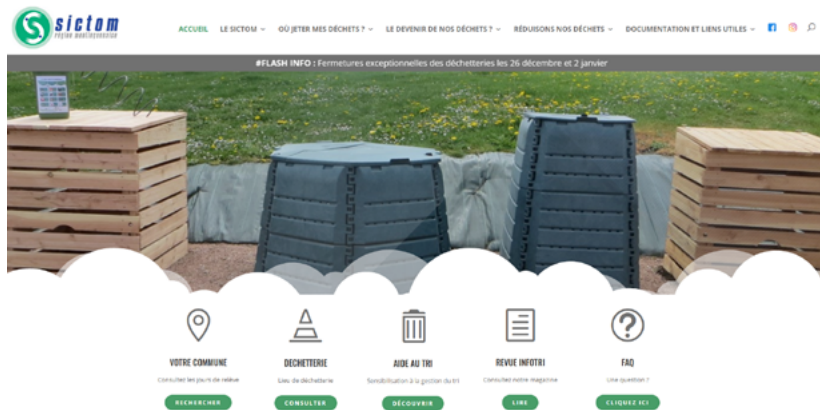
L'ACTUALITÉ DU SICTOM !

Voici les nouveaux outils de communication du SICTOM



UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR UNE NOUVELLE ANNÉE !

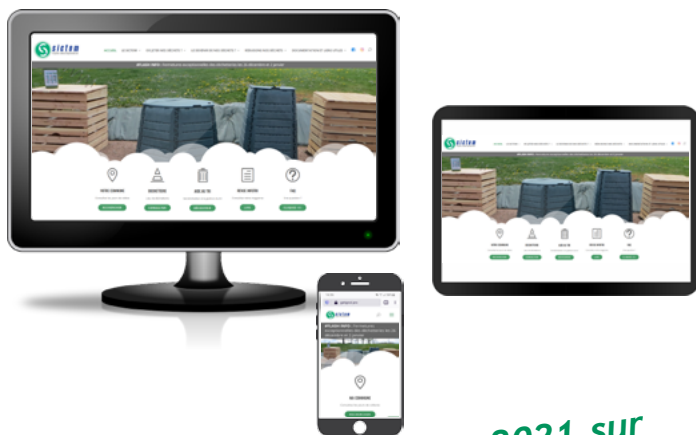
Toutes les informations principales et les actualités en accès rapide en page d'accueil



MODERNE
INTUITIF
ÉPURÉ

Son ergonomie a été repensée pour s'adapter à tous les écrans et répondre aux dernières exigences d'accessibilité.

Besoin d'une information? Notre formulaire en bas de page vous permettra de contacter facilement les services à même de répondre à vos besoins.



SICTOM RÉGION MONTLUÇONNAISE
Rue du Terrier - 03410 Domérat
04.70.64.23.80

Nom Prénom *

Nom Prénom

E-mail *

Téléphone

Quel est l'objet de votre demande ?
Demande de renseignements gobelets réutilisables

Message *

Envoyer

Rendez-vous début janvier 2021 sur www.sictomrm.fr



PANNEAUX LUMINEUX EN DÉCHETTERIE



Afin que vous ne manquiez aucune information, les déchetteries de Domérat, Prémilhat et Commentry seront prochainement équipées de panneaux lumineux. Il en sera de même pour les autres déchetteries courant 2021.

Cartes d'accès en déchetterie



Nos 8 déchetteries sont toutes équipées de barrières d'accès. Afin d'accéder à l'ensemble de nos déchetteries (déchettes fixes et déchetterie mobile - Tritout), **vous devez impérativement vous munir d'une carte (gratuite).**

3 possibilités pour en faire la demande :

- ① Par mail : cartes.dechetteries@sictomrm.fr
- ② Par courrier : SICTOM Région Montluçonnaise
Service cartes de déchetteries
Rue du Terrier - 03410 DOMERAT
- ③ Retrait direct au bureau : SICTOM Région Montluçonnaise
Rue du Terrier - 03410 DOMERAT
Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h

Vous disposez de 26 passages par an. Chaque 1er janvier votre carte se recreditera automatiquement.

Documents à fournir :

PARTICULIER

- Justificatif de domicile
- Pièce d'identité

PROFESSIONNEL

- Extrait k-bis
- Pièce d'identité

ASSOCIATION

- Statut de l'association
- Pièce d'identité

COLLECTIVITE

- Numéro INSEE
- Pièce d'identité



STOP AUX FAUSSES INFOS

Sur Internet, nombreux sont les sites à afficher les jours et horaires d'ouvertures de nos déchetteries. ATTENTION ! Ces informations sont souvent erronées
Pour une information fiable et à jour, consultez notre site internet : www.sictomrm.com



À conserver



Horaires des déchetteries

Horaires d'été : 8h-12h et 13h30-18h
Horaires d'hiver : 9h-12h et 13h30-17h

Modification des horaires à chaque changement d'heure soit fin mars et fin octobre.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Commentry	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Cosne d'Allier		Ouvert	Ouvert		Ouvert	Ouvert
Domérat	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Marcillat en Combraille		Ouvert		Ouvert		Ouvert
Montmarault	Ouvert		Ouvert			Ouvert
Prémilhat	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Vallon en Sully		Ouvert	Ouvert		Ouvert	Ouvert
Villefranche d'Allier		Ouvert			Ouvert	Ouvert

Déchetterie mobile



Archignat	Du 1 ^{er} au 3 mars	Du 19 au 20 aout	
Arpheilles-Saint-Priest	Du 14 au 16 janvier	Du 30 sept au 2 octobre	
Audes	Du 8 au 10 février	Du 8 au 9 juillet	
Bézenet	Du 21 au 23 janvier		
Bizeneuille	Du 19 au 21 avril	Du 15 au 16 juillet	Du 2 au 4 décembre
Buxières-les-Mines	Du 25 au 27 janvier	Du 31 mai au 2 juin	
Chambérat	Du 26 au 27 aout	Du 28 au au 30 octobre	
Chappes	Du 26 au 28 avril	Du 16 au 18 septembre	Du 6 au 8 décembre
Chavenon	Du 22 au 24 mars	Du 13 au 15 septembre	
Colombier	Du 18 au 20 février		
Courçais	Du 1er au 2 juillet	Du 2 au 3 novembre	
Deneuille-les-Mines	Du 26 au 28 juillet		
Désertines	Du 11 au 13 mars	Du 5 au 6 aout	
Doyet	Du 7 au 9 juin		
Estivareilles	Du 12 au 13 juillet	Du 22 au 24 novembre	
Givarlais	Du 15 au 17 avril	Du 2 au 4 septembre	
Hérisson	Du 28 au 30 janvier	Du 25 au 26 mai	
Hyds	Du 3 au 5 mai	Du 27 au 29 septembre	
La Chapelaude	Du 5 au 7 juillet		
Lamaids	Du 6 au 7 avril	Du 12 au 13 aout	Du 11 au 13 octobre
Louroux-de-Beaune	Du 25 au 27 mars	Du 23 au 25 septembre	Du 9 au 11 décembre
Louroux-Bourbonnais	Du 18 au 20 mars	Du 6 au 8 septembre	
Louroux-Hodement	Du 15 au 17 mars	Du 19 au 21 juillet	Du 25 au 27 novembre
Mazirat	Du 11 au 13 janvier	Du 4 au 6 octobre	Du 16 au 18 décembre
Meaulne-Vitray	Du 1er au 3 février	Du 18 au 20 novembre	
Mesples	Du 5 au 6 janvier	Du 23 au 25 aout	
Montvicq	Du 15 au 17 février	Du 29 au 30 juillet	
Quinssaines	Du 24 au 26 juin		
Reugny	Du 10 au 12 juin	Du 30 aout au 1 ^{er} septembre	
Ronnet	Du 6 au 7 mai		
Sazeret	Du 3 au 5 juin		
Saint-Angel	Du 11 au 13 février	Du 2 au 4 aout	
Saint-Désiré	Du 12 au 14 avril	Du 8 au au 10 novembre	
Saint-Éloy-d'Allier	Du 17 au 19 mai	Du 4 au 6 novembre	
Saint-Genest	Du 14 au 16 juin	Du 13 au 15 décembre	
Saint-Marcel-en-Marcillat	Du 17 au 19 juin		
Saint-Marcel-en-Murat	Du 29 au 30 avril		
Saint-Martinien	Du 10 au 12 mai	Du 16 au 18 aout	
Saint-Palais	Du 8 au 10 avril	Du 21 au 23 octobre	
Saint-Sauvier	Du 14 au 15 mai	Du 18 au 20 octobre	
Sainte-Thérènce	Du 1er au 3 avril	Du 21 au 23 juin	Du 7 au 9 octobre
Saulzais-le-Potier	Du 4 au 6 février	Du 15 au 17 novembre	
Teillet-Argenty	Du 25 au 27 février		
Terjat	Du 22 au 24 février		
Treignat	Du 7 au 9 janvier	Du 14 au 16 octobre	
Vaux	Du 20 au 22 mai		
Venas	Du 27 au 29 mai		
Verneix	Du 22 au 23 juillet	Du 29 novembre au 1 ^{er} décembre	
Vernusse	Du 18 au 20 janvier	Du 20 au 22 septembre	
Vesdun	Du 8 au 10 mars	Du 12 au 13 novembre	
Vieure	Du 22 au 24 avril	Du 9 au 11 septembre	
Villebret	Du 29 au 31 mars	Du 9 au 11 aout	
Viplaix	Du 4 au 6 mars	Du 28 au 30 juin	Du 25 au 27 octobre

Horaires Tritout
Lundi et jeudi 13h30-17h
Mardi, mercredi,
vendredi et samedi
10h-12h et 13h30-17h

A savoir
Les communes limitrophes
de déchetteries ne sont pas
desservies par ce service

Les déchets chimiques, chaque geste compte

TOUS À LA DÉCHÈTERIE !



BRICOLAGE & DÉCORATION



CHAUFFAGE, CHEMINÉE & BARBEQUE



PRODUITS SPÉCIFIQUES DE LA MAISON



ENTRETIEN PISCINE



ENTRETIEN VÉHICULE



JARDINAGE



BON À SAVOIR !

Utilisés en moyenne 2 à 3 fois par an, les produits chimiques « se cachent » dans un placard, à la cave, au garage, dans la cabane du jardin... Et on a tendance à les oublier !

Dangereux pour votre santé et l'environnement, ils ne doivent pas être mis dans vos poubelles classiques et nécessitent une collecte spécifique et séparée. Vides, souillés ou avec un reste de contenu ces déchets doivent être déposés en déchetterie dans leur contenant d'origine.

www.ecodds.com



Pour une filière textile 100% circulaire

TOI AUSSI TU TE RECYCLES ?

OFFREZ une 2^{ème} VIE à vos textiles, linges de maison et chaussures MÊME USÉS ou DÉCHIRÉS !

Comment bien trier ?



Tous les vêtements et le linge se déposent **PROPRES et SECS**, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent **PAR PAIRE**. Tout est placé dans un **SAC BIEN FERMÉ**.



Ne pas déposer d'articles **HUMIDES**.



Où déposer ses TLC ?

Dans un des Points d'Apport Volontaire portant ce logo →

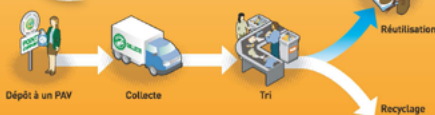
Comment trouver le plus proche ? C'est simple, il suffit d'aller sur le site www.lafibredutri.fr



*TLC: Textiles, Linge de maison, Chaussures

Pourquoi est-ce utile ?

Les TLC collectés créent des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux



CELA PERMET :

- de transformer les TLC usagés en nouvelles matières et produits : chiffons, isolants, fils, revêtements de sol...
- de diminuer la consommation de ressources naturelles
- de créer de nouvelles activités et des emplois

Eco TLC devient **Re_fashion** l'éco-organisme de la Filière Textile

Pour en savoir plus, rendez vous sur leur site



Trouvez la borne la plus proche de chez vous



Le compostage

Depuis la simplification des consignes de tri, votre poubelle ordures ménagères n'a plus beaucoup de déchets hormis quelques restes de repas et des déchets de salle de bain.

Problème d'odeur dans votre poubelle ? Nous avons la solution ... le **COMPOSTAGE** !

Parfait allié pour RÉDUIRE le volume de sa POUBELLE et offrir une nouvelle vie aux déchets organiques tout en apportant un amendement gratuit à son potager. Le compost s'invite partout autant à la ville qu'à la campagne !

Cependant on écoute beaucoup d'idées reçues concernant le compostage.

Idée reçue n°1 Le compost sent mauvais

FAUX, s'il est bien entretenu. Tout est une question d'équilibre dans l'apport des déchets. En effet, il faut varier au maximum l'apport : déchets humides et verts (les épluchures) et déchets bruns et secs (branchages et feuilles mortes). Et surtout **pensez bien à brasser**, cela permet de bien aérer votre compost ! Pour plus d'informations sur les déchets compostables cliquez ici :



Vous êtes convaincu et vous souhaitez acquérir un composteur ?

Nous vous proposons **GRATUITEMENT** un composteur en bois ou en plastique d'un volume de 400 litres. Cette offre est réservée aux habitants des communes du Sictom Région Montluçonnaise et dans la limite d'un composteur par foyer et des stocks disponibles.



Pourquoi ne pas brûler mes déchets verts ?

Brûler ses déchets verts peut paraître une solution de facilité. Quel est le problème ? "Après tout, c'est ce que l'on faisait avant". Pourtant, cette pratique est désormais interdite par les Règlements Sanitaires Départementaux de France dans leurs articles 84 et peut faire l'objet d'une amende de 450€.

Plusieurs raisons pour cette interdiction :

- 1 - les **risques d'incendie** que cette pratique génère,
- 2 - les troubles de voisinage causés par les **odeurs et les fumées**,
- 3 - brûler ses déchets verts provoque l'**émission dans l'air de polluants atmosphériques** en quantité importante, des particules qui véhiculent des composés cancérogènes comme des hydrocarbures aromatiques polycycliques(HAP), des dioxines et furanes, du benzène...



Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émettrait ainsi autant de particules fines que rouler 14 000 km avec une voiture à essence.

La toxicité est d'ailleurs accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques, des bois traités, des papiers souillés, du carburant, etc.

Bravo, le tri progresse !

Depuis la mise en place de l'extension des consignes de tri en mai 2019,

6 258 tonnes de déchets recyclables ont été collectées sur les 83 communes du SICTOM de la Région Montluçonnaise.

C'est **17 % de plus** que l'année 2018.

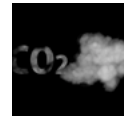
En 2018, le tri représentait **46 kg/an/hab** pour atteindre **58kg/an/hab** en 2019.



55 000 m3 d'eau épargnés



9 600 000 nouveaux magazines fabriqués



16 400 000 km en voiture émettant du CO2 évités

PLASTIQUE



MÉTAL



CARTON



PAPIER



Un doute ? Contactez le
0 800 500 271
(appel gratuit depuis 1 poste fixe)

Quelques idées anti-gaspi



Le gaspillage alimentaire



J'achète malin

Je prépare ma liste de courses :

- ↳ je regarde ce qu'il reste dans le réfrigérateur et les placards,
- ↳ j'essaie de planifier les repas de la semaine.

Dans le magasin :

- ↳ je vérifie les dates de péremption,



Je conserve les aliments

Je regarde sur les emballages, le mode de conservation.

Je range devant ou au-dessus les aliments qui doivent être consommés le + rapidement.

Je tiens compte de la durée de vie des produits.

Au réfrigérateur, je range en fonction des zones de fraîcheur, dans des boîtes fermées.

Au congélateur, je note la date à laquelle je congèle.



Je cuisine astucieux

Je cuisine des quantités adaptées au nombre de personnes à table.

Je regarde la durée de vie des produits que j'ai en stock :

- ↳ j'utilise en priorité les produits entamés,
- ↳ je cuisine en priorité les produits qui approchent de leur date limite.

Quand je lis une recette, je respecte le bon dosage.



J'accommode les restes

Les restes sont encore des aliments, sauf que l'on ne pense pas forcément à les cuisiner.

- ↳ Avant de me lancer, je vérifie que mes restes sont encore consommables.
- ↳ Je peux regarder sur internet, où je trouve de nombreuses recettes «anti-gaspi».



DLC =
Date Limite
de Consommation

« À consommer jusqu'au... »
JOUR - MOIS - ANNÉE
Passé cette date le produit
ne peut plus être consommé !

DLUO =
Date Limite
d'Utilisation
Optimale

« À consommer de préférence avant le ... »
JOUR - MOIS - ANNÉE
consommable jusqu'à **3 mois** après la date
mentionnée sur l'emballage
MOIS - ANNÉE
consommable entre **3 et 18 mois**
après la date mentionnée sur l'emballage
ANNÉE
consommable **+ de 18 mois** après la date
mentionnée sur l'emballage

En savoir



Durée de vie des aliments
au garde manger



Durée de conservation
des aliments périssables



La recette du baume à lèvres

Ingrédients

- 3 cuillères à soupe d'huile de coco
- 1 cuillère à café de cire d'abeille
- 1/2 cuillère à café de miel liquide
- 2 gouttes d'huile essentielle de citron



Préparation :

- Faire fondre l'huile de coco et la cire au bain-marie, et mélanger jusqu'à obtenir une préparation lisse et homogène.
- Retirer du feu et ajouter les gouttes d'huile essentielle et le miel liquide. Mélanger à nouveau.
- Verser le mélange dans le récipient de votre choix. En prévoir plusieurs au cas où il y ait un excédent.
- Placer le baume au réfrigérateur durant une vingtaine de minutes pour qu'il se solidifie.

C'est prêt !

Le petit



En hiver, privilégier une formule plus hydratante en ajoutant du beurre de karité, de prune ou de mangue à la recette, pour résister plus facilement aux agressions du froid.

Découvrez pleins d'idées de recettes et d'astuces sur le site «planète zéro déchet»



La recette du dépoussiérant pour meubles

Ingrédients

- 1 verre d'eau
- 6 cl de vinaigre blanc
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 10 à 15 gouttes d'huile essentielle (au choix, citronnelle, menthe poivrée, lavande, orange, tea tree)



- Mélanger tous les ingrédients dans un pulvérisateur.
- C'est prêt !

Le vinaigre blanc est le nettoyant multi-usages par excellence, l'huile d'olive empêche la poussière de revenir et l'huile essentielle possède différentes vertus. (ex : la citronnelle est un antibactérien qui éloigne les insectes...)

A vos chiffons !



Attention aux lingettes !

Leur emploi **multiplie par 12** vos dépenses liées aux produits d'entretien et génère **23 kg de déchets** par an et par foyer, **contre 1.16 kg** avec des nettoyants classiques.